



Nationales Kompetenzzentrum Alter ohne Gewalt
Centre de compétence national Vieillesse sans Violence
Centro di competenza nazionale Vecchiaia senza Violenza

Rapport annuel 2024



Pas à pas, le Centre de compétence se développe

Après la fondation de l'association en 2022, il s'agissait de développer le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence de manière à assurer sa pérennité financière. En décembre 2024, un contrat de prestations a pu être signé avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour la période 2025-2028. De plus, l'association a reçu la promesse de cofinancement de deux fondations. Le financement du Centre de compétence est ainsi assuré pour les quatre prochaines années. Le comité et la directrice sont très heureux de cette évolution.

Après la signature du contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le comité a nommé Ruth Mettler Ernst au poste de directrice. En outre, l'association a été détachée, sur le plan organisationnel, de l'Office indépendant de plainte pour personnes âgées UBA, mandaté jusqu'à présent pour la gestion du Secrétariat général. La tâche de la Direction et du Comité au cours des prochains mois consistera à mettre en place le Centre de compétence de manière que les prestations soient fournies de manière efficace et orientée vers les clients. Le comité sera par ailleurs élargi et un réseau d'alliance ainsi qu'un conseil consultatif seront créés.

Les trois organisations fondatrices coordonnent leurs activités dans le domaine de la réception et du traitement des appels en lien avec des situations de violence/maltraitance : écoute, conseil et orientation vers des organisations et des professionnels spécialisés. Vieillesse sans Violence se concentre sur les trois champs d'action suivants :

- Information, sensibilisation, transfert de connaissances
- Conseil et soutien par les permanences spécialisées pour les personnes âgées concernées par la violence/maltraitance à domicile et en institution
- Coordination et mise en réseau interne et externe.

En 2024, les permanences d'alter ego (Suisse romande), de Pro Senectute Ticino e Moesano (Suisse méridionale) et de l'Office indépendant de plainte pour personnes âgées UBA (Suisse alémanique) ont reçu au total 411 appels concernant des situations de violence/maltraitance envers des personnes âgées.

Grâce aux campagnes de sensibilisation nationales « Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide » et « Violence de couple chez les seniors » lancées en 2023, le nombre de situations adressées à Vieillesse sans violence a augmenté en 2024 et les médias ont également pris conscience du sujet. Les statistiques sont présentées à la page 4.

Grâce à cette bonne situation de départ, le Centre de compétence Vieillesse sans Violence aborde l'année 2025 avec confiance. Nous remercions les cofinanceurs pour leur soutien et les membres du comité pour leur engagement et la bonne collaboration.



Prof. Dr. Delphine Roulet Schwab
Présidente



Ruth Mettler Ernst
Directrice

Organes de direction

Le comité s'est réuni à cinq reprises en 2024 et a joué un rôle important dans le développement stratégique de l'association.

Le comité se compose de représentant.es des trois organisations fondatrices:

- Prof. Dr. Delphine Roulet Schwab, Présidente alter ego / Présidente Centre de compétence national Vieillesse sans Violence
- Jörg Rickenmann, Coordinateur, alter ego
- Paolo Nodari, Directeur, Pro Senectute Ticino e Moesano
- Lara Allegri, Collaboratrice, Service de promotion de la qualité de vie, Pro Senectute Ticino e Moesano
- Andreas Bircher, Président, Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA
- Véronique Tischhauser-Ducrot, Membre du comité, Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA

Jusqu'au 31 décembre 2024, le Secrétariat général a été assuré sur mandat par l'Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA, Ruth Mettler Ernst, Directrice.

Organisations fondatrices

Le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence a été fondé le 1er janvier 2022 en tant qu'association. Les organisations fondatrices sont :

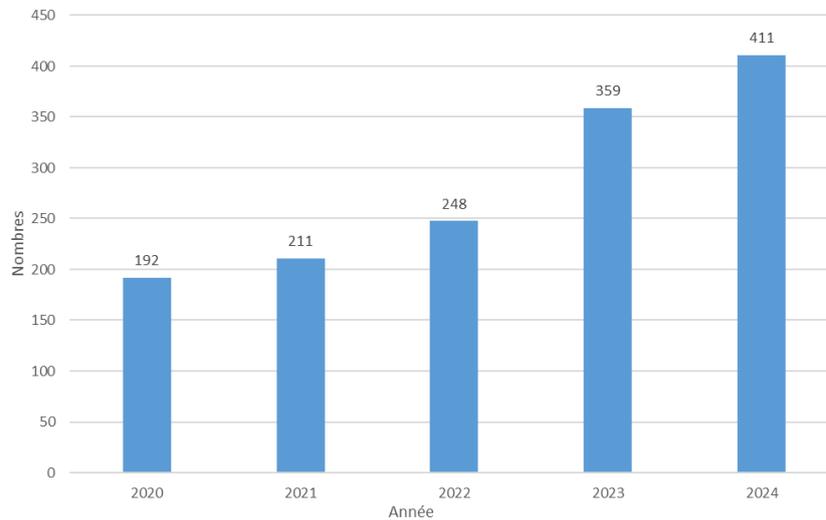


Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG a soutenu le développement de l'association par une contribution de projet.

Faits et chiffres 2024

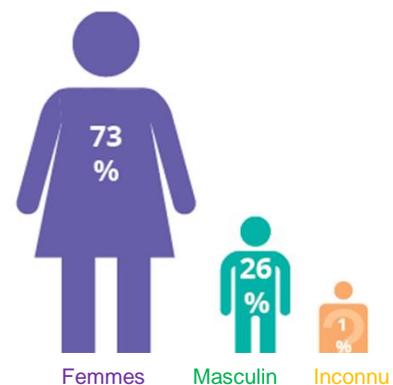
Nombre de situations depuis l'année 2020

Les deux campagnes nationales ont eu un effet positif sur le nombre de situations adressées au Centre de compétence en 2023. Une nouvelle augmentation en 2024 de 52 appels (+ 14,5 %) est due entre autres à la campagne « Violence dans les couples âgés » lancée mi-décembre 2023.

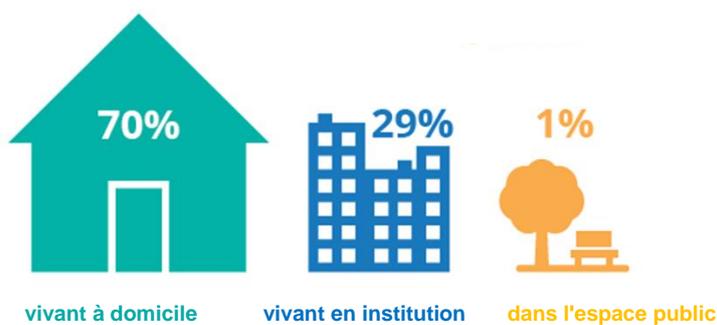


Personnes touchées par la violence

Les personnes âgées présumées concernées par la violence ont en moyenne 81 ans.

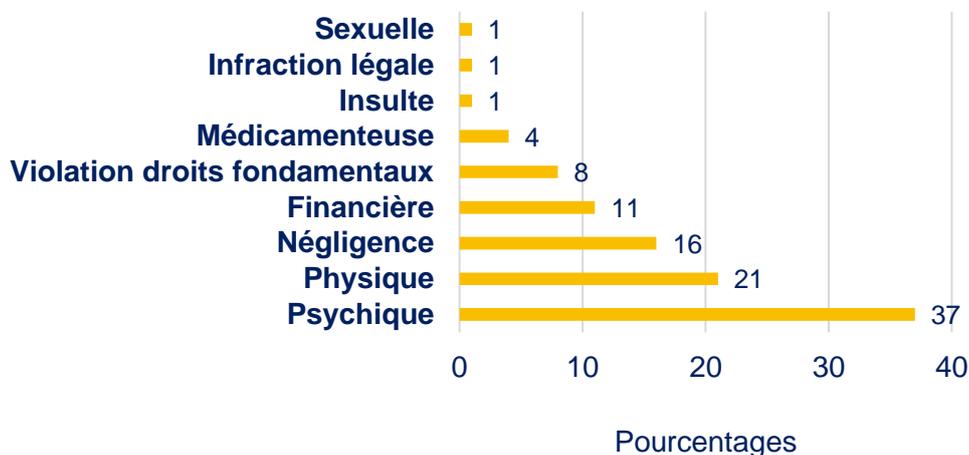


Lieu de violence/maltraitance

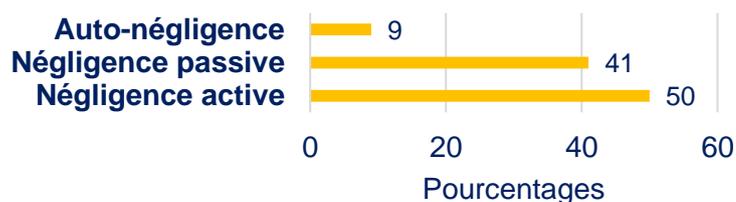


Aperçu des formes de violence

Il n'est pas toujours possible de déterminer clairement le type de violence/maltraitance. Plusieurs formes de violence peuvent être présentes dans une situation. L'aperçu ci-dessous montre la répartition en pourcentage des formes de violence adressées à la permanence en 2024.



Négligence en pourcentage



Auteur.es présumé.es de violences par ordre de fréquence des cas adressés en 2024 (411)

(1 le plus fréquent, 6 le moins fréquent)

- 1 Membres de la famille, différentes générations
- 2 Époux.se / Conjoint.e
- 3 Personnes soignantes
- 4 Tiers hors de la famille
- 5 Autorités
- 6 Entreprise/prestataire de services

➔ En majorité des femmes

Appelant.es par ordre de fréquence des cas adressés en 2024 (411)

(1 le plus fréquent, 7 le moins fréquent)

- 1 Proches
- 2 Personnes touchées par la violence
- 3 Soignant.es, aidant.es
- 4 Tiers (Personnes connues, ami.es, voisin.es)
- 5 Travailleurs.euses sociaux.ales
- 6 Autorités
- 7 Direction d'EMS

Violence et maltraitance envers les personnes âgées

La violence et la maltraitance portent atteinte à l'intégrité de la personne âgée, mais ne sont pas toujours intentionnelles. Il s'agit souvent d'une relation de pouvoir asymétrique (abus de confiance ou de pouvoir). La violence et la maltraitance peuvent avoir des effets graves sur la santé et la qualité de vie, allant parfois jusqu'à la mort.

Selon l'OMS Région Europe (2011), en moyenne 20 % des personnes âgées de 60 ans et plus et 25 % des personnes âgées ayant besoin de soins sont touchées par la violence/maltraitance.

Dans son rapport « Prévenir la violence envers les personnes âgées » publié en 2020, le Conseil fédéral estime qu'entre 300 000 à 500 000 personnes âgées sont victimes de violence/maltraitance chaque année en Suisse.

Les violences et maltraitements à l'encontre des personnes âgées sont encore aujourd'hui un sujet tabou.

Fondé en 2019, la permanence Vieillesse sans violence est accessible au 0848 00 13 13 ou sur info@vieillesse sans violence.ch. Elle répond aux appels de personnes âgées victimes de violence, de leurs proches et de professionnel.es. Elle offre aux personnes concernées et aux témoins des informations et des conseils facilement accessibles.

La violence chez les couples âgés - Campagne nationale en trois langues

Réalisation:

- Institut et Haute Ecole de la Santé La Source HES-SO
- Centre de compétence national Vieillesse sans Violence
- senior-lab

Soutien financier:

- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG
- Fondation Oak

Période:

décembre 2023 à aujourd'hui

Plus d'informations sous:

[La violence chez les couples âgés](#)



Comptes annuels 2024

Bilan au 31.12.2025

En CHF	2024	2023
ACTIFS		
Liquidités	40'491	35'925
Créances résultant de livraisons et de prestations	-	7'734
Comptes de régularisation actifs	-	12'200
Actif circulant	40'491	55'859
ACTIFS	40'491	55'859
PASSIFS		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	31'192	842
Comptes de régularisation passifs	600	54'629
Capitaux courants étrangers	31'792	55'471
Capital de l'association	388	43'172
Résultat annuel	8'311	- 42'784
Capital organisationnel	8'699	388
PASSIFS	40'491	55'859

Compte d'exploitation au 31.12.2024

En CHF	Explications	2024	2023
	Chiffre		
RENDEMENT			
Donation, contributions de projet		20'000	-
Revenu des contributions publiques	1	-	12'200
Cotisations des membres (actives)	2	24'000	11'601
Revenu de services		31'900	12'403
Revenu opérationnel		75'900	36'204
DÉPENSE			
Charges générales	3	- 57'625	- 61'432
Frais administratifs et de gestion informatique		- 4'214	- 4'513
Autres charges d'exploitation		- 5'714	- 13'019
Frais de fonctionnement		- 67'553	- 78'964
Résultat d'exploitation avant résultat financier		8'347	- 42'760
Revenu financier		-	-
Charges financières		- 36	- 24
Réussite financière		- 36	- 24
Résultat avant modification du capital d'exploitation		8'311	- 42'784
Utilisation des résultats			
Allocation du capital de l'organisation		-	-
Utilisation du capital organisationnel		-	-
Évolution du capital social		-	-
Résultat annuel après variation du capital-propre		8'311	- 42'784

Commentaires sur les comptes annuels

En CHF	2024	2023
1 Revenu des contributions publiques		
Contribution de projet Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG	-	12'200
Total	-	12'200
2 Cotisations des membres (actives)		
Les membres actifs sont les représentants des membres fondateurs, qui forment également le comité (statuts: art. 3.1 Membres avec droit de vote):		
Association alter ego, Vevey	6'820	3'867
Fondation Pro Senectute Ticino und Moesano, Lugano	4'912	3'867
Association Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA, Zürich	12'268	3'867
Total	24'000	11'601
3 Charges générales		
Frais de service	- 23'580	- 49'029
Frais de service prestations non rémunérées	- 31'900	- 12'403
Remboursement des frais pour les bénévoles	- 2'000	-
Dépenses de personnel supplémentaires pour les bénévoles	- 145	-
Total	- 57'625	- 61'432

Compte de variation du capital

Le compte de variation du capital présente l'affectation, l'utilisation et les soldes des fonds provenant du capital de l'organisation.

Le capital de l'organisation correspond aux fonds provenant de l'autofinancement, sans restriction de disposition par des tiers.

En CHF	Stock 01.01.24	Affectation	Transferts internes	Utilisation	Stock 31.12.24
Capital de l'association	43'172	-	- 42'784	-	388
Résultat annuel	- 42'784	8'311	42'784	-	8'311
Capital organisationnel	388	8'311	-	-	8'699

Le rapport annuel et les comptes annuels peuvent être consultés sur www.vieillesse-sansviolence.ch après approbation par l'assemblée générale.

Le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence accepte avec reconnaissance les dons:
Banque Migros SA CH68 0840 1000 0684 6188 7

